

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN D'ŒUVRE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2002

Au premier trimestre 2002, la durée hebdomadaire du travail enregistre une baisse de 0,8 %. Elle **s'établit ainsi à 35,8 heures** contre 36,3 heures un an auparavant (-1,4 %). Au 31 mars 2002, plus de trois salariés à temps complet sur quatre travaillent moins de 36 heures par semaine. Comme au trimestre précédent, ce sont les petites unités (de 10 à 19 salariés) qui ont le plus réduit la durée du travail.

**L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,8 %** au premier trimestre 2002, soit de 2,5 % sur un an.

**L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 1,4 %** au premier trimestre 2002 et de 3,8 % sur un an. L'évolution de l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) est de 0,9 % au premier trimestre 2002 et de +1,9 % entre mars 2001 et mars 2002 (1).

*La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) s'établit à 35,8 heures à la fin du premier trimestre 2002. Elle a diminué de 0,8 % sur le trimestre et de 1,4 % sur un an (graphique 1). Au 31 mars 2002, 76,5 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires, contre 64,8 % un an plus tôt (tableau 1 et graphique 2).*

Au premier trimestre 2002, le secteur de la construction enregistre une baisse de la durée hebdomadaire du travail de -1,3 %. Dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire, la durée connaît un recul moindre (respectivement -0,5 % et -0,9 %) (graphique 3). À un niveau plus fin, la durée du travail décroît

(1) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation – hors tabac – pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également + 1,9 % de mars 2001 à mars 2002).

Tableau 1  
Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée au 1<sup>er</sup> trimestre 2002

Taille de l'entreprise	Durée hebdomadaire du travail						Taux de temps partiel
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	
Toutes tailles confondues .....	6,0	70,5	8,4	2,9	9,8	2,5	13,4
10 à 19 salariés .....	0,8	44,2	4,2	2,3	39,8	8,6	15,9
20 à 49 salariés .....	1,9	62,8	8,3	5,4	17,6	4,0	12,9
50 à 99 salariés .....	3,2	70,3	10,8	4,9	7,9	2,8	11,6
100 à 249 salariés .....	6,2	72,7	9,9	3,5	5,0	2,6	10,3
250 à 499 salariés .....	8,8	76,4	7,4	2,5	3,5	1,4	11,0
500 salariés et plus .....	9,0	78,9	8,7	1,4	1,6	0,4	14,7

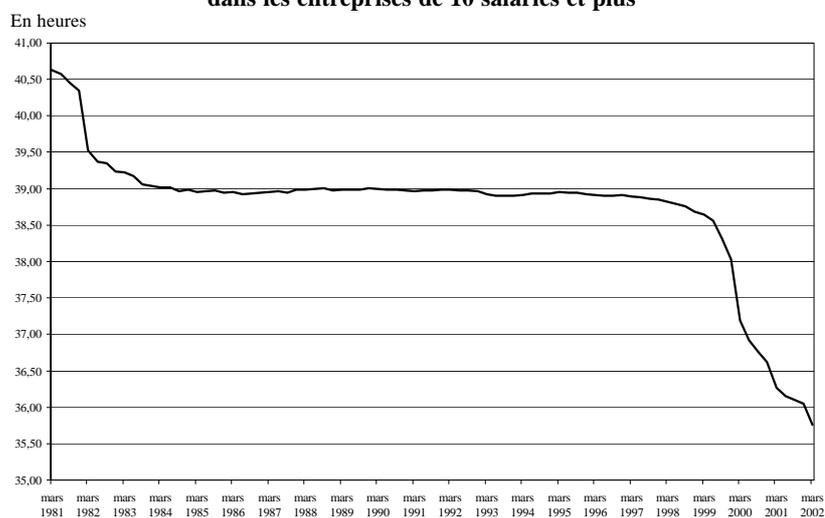
Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité (MASTS)-DARES.

fortement dans les services aux particuliers (-1,9 %), et dans une moindre mesure, dans l'éducation, la santé et l'action sociale (-1,2 %), dans les activités financières (-1,2 %) et immobilières (-1,1 %) (tableau 2). Par contre, dans l'énergie, l'automobile (secteurs caractérisés par des durées hebdomadaires très inférieures à la moyenne) et les transports, les baisses sont les plus faibles : nulle dans l'énergie, et -0,2 % pour les autres.

Par taille d'entreprise, les évolutions constatées le trimestre précédent se poursuivent et s'accroissent : plus l'entreprise compte de salariés, moins la durée hebdomadaire de travail diminue ce trimestre (tableau 3). Les petites unités (de 10 à 19 salariés) ont ainsi le plus réduit la durée du travail : - 2,9 % au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2002. La baisse est également soutenue dans les unités de 20 à 49 salariés (-1,4 %). L'écart de la durée de travail traditionnellement observé entre les salariés des petites unités et ceux des entreprises de 500 salariés ou plus se réduit à environ deux heures, contre plus de trois heures les trimestres précédents.

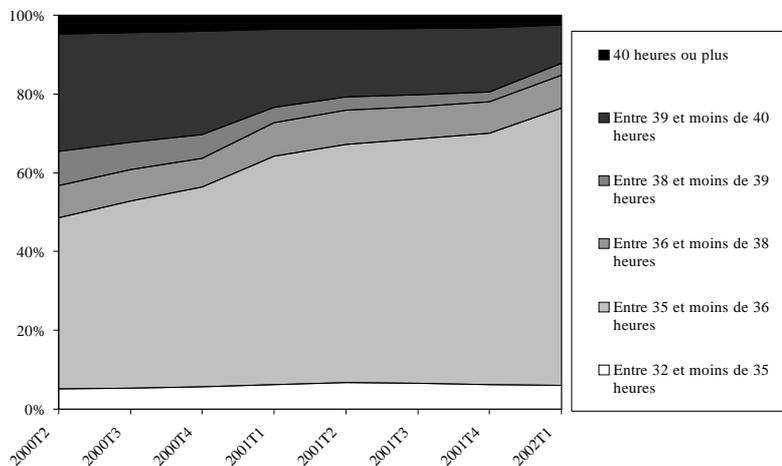
Sur un an, alors qu'en moyenne elle a diminué de -1,4 %, la durée a décliné plus rapidement dans la construction (-1,8 %) que dans le tertiaire (-1,5 %) ou l'industrie

Graphique 1  
Durée moyenne des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés et plus



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

Graphique 2  
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée hebdomadaire du travail



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

Tableau 2  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportions de salariés à temps partiel  
et en CDD au 1<sup>er</sup> trimestre 2002

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)			Taux de temps partiel	Taux de CDD
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	1 <sup>er</sup> tr.	1 <sup>er</sup> tr.	1 <sup>er</sup> tr.		
							2000	2001	2002		
<b>Ensemble des secteurs ...</b>	6,0	70,5	8,4	2,9	9,8	2,5	37,19	36,27	35,76	13,4	5,7
EB : Ind. agricoles et alimentaires .....	5,8	78,1	4,8	0,6	9,1	1,6	36,53	35,92	35,51	6,1	6,7
EC : Ind. des biens de consommation .....	8,8	74,8	5,8	2,8	7,5	0,2	36,73	35,79	35,40	6,6	4,6
ED : Ind. automobile .....	17,6	69,7	9,4	1,6	1,5	0,1	35,93	35,18	35,07	2,4	2,1
EE : Ind. des biens d'équipement .....	8,3	59,8	17,6	5,1	8,6	0,6	37,28	36,23	35,78	4,2	3,3
EF : Ind. des biens interm.	11,3	66,2	9,4	4,4	7,9	0,8	37,43	36,15	35,52	4,2	3,3
EG : Énergie .....	12,2	86,6	1,0	0,1	0,0	0,0	35,23	34,92	34,92	17,1	2,0
EH : Construction .....	0,6	49,1	11,7	11,8	23,8	3,0	38,17	37,37	36,69	2,8	3,8
EJ : Commerce .....	1,5	66,8	16,0	2,6	11,7	1,3	37,41	36,53	35,90	18,5	6,5
EK : Transports .....	5,0	68,6	2,6	1,0	9,0	13,8	37,61	36,98	36,70	7,8	4,4
EL : Activités financières	16,4	76,5	3,7	1,0	2,5	0,0	36,94	35,88	35,01	12,0	4,5
EM : Act. immobilières ...	10,2	68,8	3,6	1,4	14,3	1,7	36,50	36,34	35,71	12,2	6,2
EN : Services aux entrepr.	2,0	84,3	5,6	1,6	6,3	0,2	36,76	35,78	35,40	19,3	7,0
EP : Services aux part. ....	8,5	53,1	4,0	1,5	20,2	12,6	38,09	37,40	36,70	26,8	10,1
EQ : Éducation, santé, action sociale .....	2,0	86,1	1,4	1,1	9,1	0,2	37,11	35,96	35,40	26,9	10,3

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

(-1,2 %). Les baisses ont été le plus soutenues dans les activités financières (-2,4 %) et les services aux particuliers (-1,9 %). En revanche, elles ont été plus modérées dans l'automobile (-0,3 %) et les transports (-0,8 %). La durée du travail n'a pas varié dans le secteur de l'énergie.

En deux ans, de mars 2000 à mars 2002, la durée hebdomadaire du travail est passée de 37,2 heures à 35,8 heures, soit une baisse de 3,8 %. Sur cette période, ce sont les secteurs des activités financières, des industries des biens intermédiaires et des activités d'éducation, de santé et d'action sociale qui ont le plus réduit la durée du travail (respectivement -5,2 %, -5,1 % et -4,6 %). À l'opposé, la baisse la plus faible s'observe dans l'énergie (-0,9 %), secteur qui avait, et qui conserve, la durée du travail la moins élevée.

Début 2002, la proportion de salariés à temps complet dont le temps de travail est décompté selon un forfait en nombre de jours sur l'année (uniquement des cadres) continue de progresser. Elle s'élève à 6,2 % contre 5,6 % au

quatrième trimestre 2001. Les secteurs qui recourent le plus à ce mode de décompte sont, comme aux trimestres précédents, les industries des biens d'équipement (12,6 %), les activités financières (11,2 %) et l'automobile (9,5 %).

Tableau 3  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet  
selon la taille de l'entreprise

	Durée en fin de trimestre (en heures)					Variation au 31/03/2002 (en %)	
	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002	sur 3 mois	sur 12 mois
	<b>Toutes tailles confondues .....</b>	<b>36,27</b>	<b>36,15</b>	<b>36,10</b>	<b>36,05</b>	<b>35,76</b>	<b>-0,8</b>
10 à 19 salariés .....	38,72	38,62	38,56	38,41	37,31	-2,9	-3,8
20 à 49 salariés .....	37,08	36,99	36,94	36,83	36,32	-1,4	-2,1
50 à 99 salariés .....	36,32	36,25	36,13	36,13	35,90	-0,6	-1,2
100 à 249 salariés ...	36,05	35,91	35,87	35,88	35,68	-0,6	-1,0
250 à 499 salariés ...	35,74	35,59	35,54	35,52	35,41	-0,3	-0,9
500 salariés et plus .	35,46	35,32	35,26	35,22	35,17	-0,1	-0,8

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

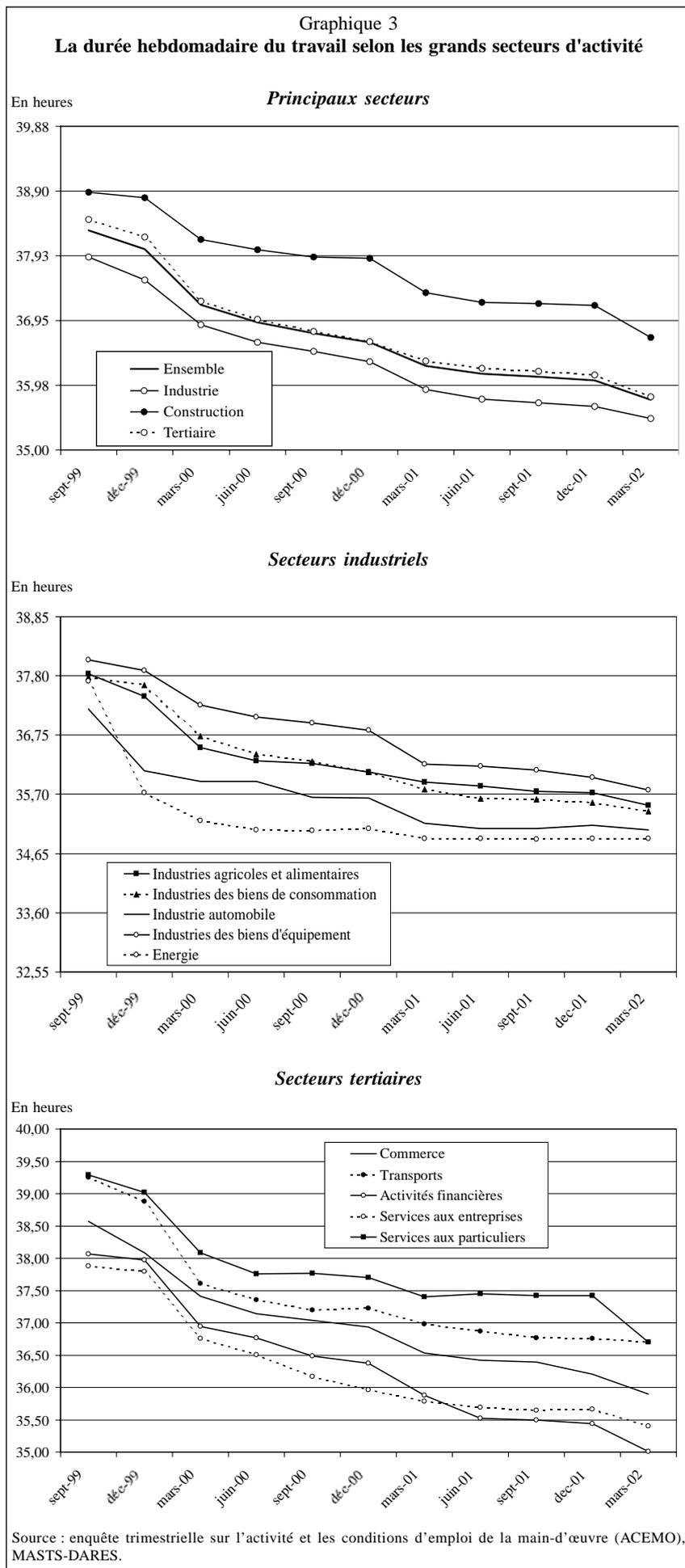
Au cours du premier trimestre 2002, l'indicateur synthétique d'heures travaillées (y compris les salariés à temps partiel et les entreprises de 1 à 9 salariés) a progressé de près de 0,2 %, chiffre à rapprocher d'une hausse de 0,2 % de l'emploi salarié (graphique 4).

Sur deux ans, la proportion de salariés à temps partiel est restée stable (13,4 %) (tableau 4). Mais des disparités apparaissent par secteurs : le taux de temps partiel a enregistré une hausse dans l'énergie (de 16,1 % à 17,1 %) alors qu'il a diminué dans d'autres secteurs, notamment celui des activités immobilières (de 14,9 % à 12,2 %).

Début 2002, 5,7 % des salariés ont un contrat à durée déterminée, contre 5,9 % début 2001 et 5,4 % début 2000. Les secteurs qui ont le plus recours aux CDD sont, comme aux trimestres précédents, ceux des services aux particuliers et des activités d'éducation, de santé et d'action sociale (respectivement 10,1 % et 10,3 %).

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,8 % au premier trimestre 2002 (tableau 5). Le SMB a le plus progressé dans la construction (1,2 %). L'industrie et le tertiaire connaissent des évolutions du SMB très proches (+0,9 % pour l'industrie, et +0,8 % pour le tertiaire). Les grandes catégories socio-professionnelles connaissent sensiblement la même évolution du SMB (+ 0,8 % pour les ouvriers, employés et les professions intermédiaires), avec un léger avantage pour les cadres (+ 1,0 %). Les prix (hors tabac) ayant crû de 0,9 %, le SMB de l'ensemble des salariés perd 0,1 point de pouvoir d'achat au premier trimestre 2002.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,5 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 0,6 point (graphiques 5 et 6).



Comme au trimestre précédent, c'est dans la construction que l'évolution annuelle a été la plus forte (+3,2 % contre +2,4 % pour l'industrie et +2,5 % pour le tertiaire). Les ouvriers et les employés ont bénéficié d'augmentations plus conséquentes (respectivement +2,7 % et +2,6 %) que les professions intermédiaires ou les cadres (+2,2 % et +2,3 %).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 1,4 % au cours du premier trimestre 2002 (+0,5 point de pouvoir d'achat) (tableau 6). La hausse la plus sensible se situe dans la construction (+2,5 %). De mars 2001 à mars 2002, le SHBO enregistre une hausse de 3,8 %, ce qui correspond à un gain de 1,9 point du pouvoir d'achat. La contribution de la réduction du temps de travail à cette progression peut être estimée à 0,6 point pour le premier trimestre et à 1,1 point sur un an.

*Abdenor BRAHAMI  
(DARES).*

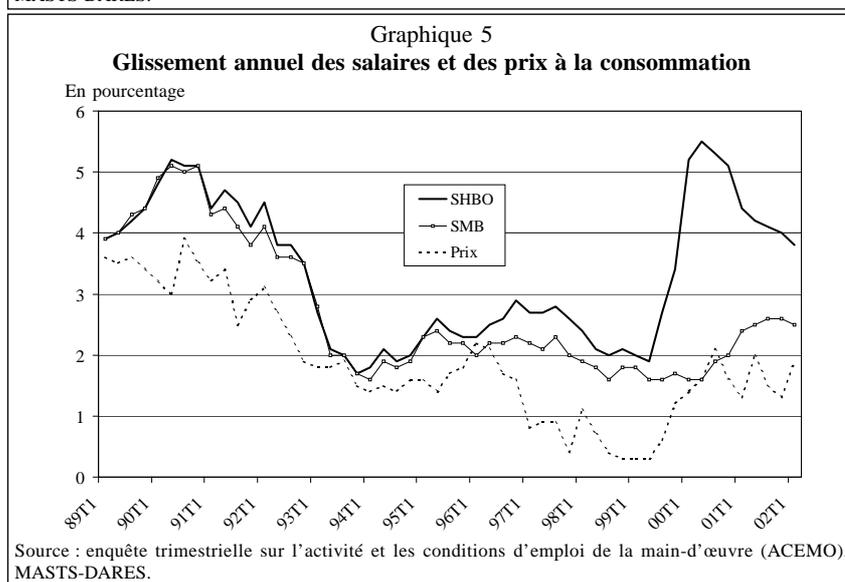
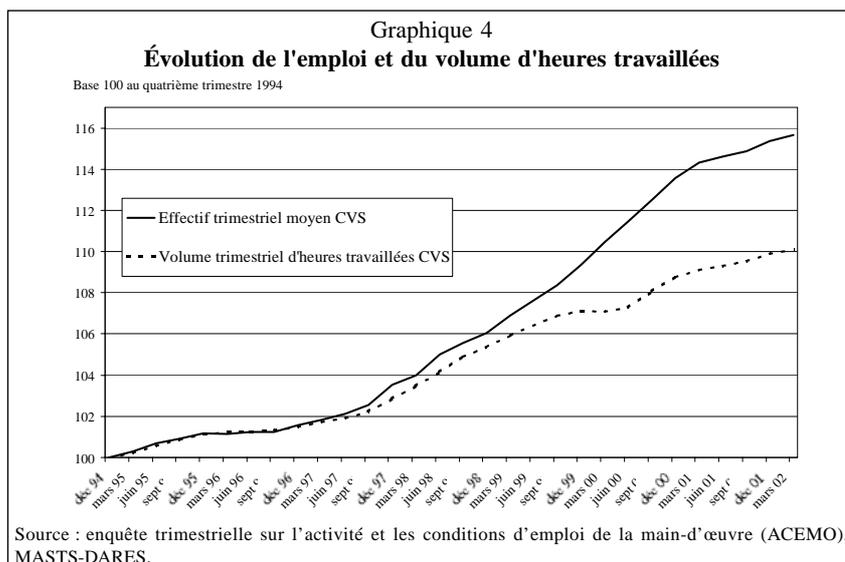


Tableau 4  
**Proportion de salariés à temps partiel**

	1 <sup>er</sup> trim. 2000	2 <sup>ème</sup> trim. 2000	3 <sup>ème</sup> trim. 2000	4 <sup>ème</sup> trim. 2000	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>13,4</b>	<b>13,1</b>	<b>12,9</b>	<b>13,7</b>	<b>13,8</b>	<b>13,6</b>	<b>13,5</b>	<b>13,5</b>	<b>13,4</b>
EB : Ind. agricoles et alimentaires	6,0	6,3	6,2	6,1	6,0	6,3	5,8	6,4	6,1
EC : Ind. des biens de consommation .....	6,1	6,5	6,2	6,3	6,7	6,6	6,5	6,3	6,6
ED : Ind. automobile .....	3,0	3,2	2,8	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4
EE : Ind. des biens d'équipement	4,2	4,3	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1	4,0	4,2
EF : Ind. des biens intermédiaires	4,1	4,5	4,4	4,5	4,4	4,2	4,3	4,3	4,2
EG : Énergie .....	16,1	15,7	16,0	16,1	16,2	16,4	16,4	15,9	17,1
EH : Construction .....	3,0	3,0	3,0	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,8
EJ : Commerce .....	20,1	20,2	19,1	19,7	20,0	20,4	19,2	19,3	18,5
EK : Transports .....	7,9	7,5	7,4	7,8	7,6	7,7	7,8	7,3	7,8
EL : Activités financières .....	12,2	12,0	11,5	11,8	11,8	12,0	11,4	12,3	12,0
EM : Activités immobilières .....	14,9	14,3	14,0	13,5	12,3	13,5	13,0	11,4	12,2
EN : Services aux entreprises .....	20,5	19,8	20,1	19,8	20,2	18,3	19,7	19,3	19,3
EP : Services aux particuliers .....	27,6	26,4	27,2	28,8	29,2	29,2	28,7	27,0	26,8
EQ : Éducation, santé, action sociale .....	27,9	27,4	27,2	28,5	27,8	27,7	27,2	27,1	26,9

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

Tableau 5  
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002	
<b>ENSEMBLE DES SALARIES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .....	1,1	0,5	0,6	0,3	0,9	2,4
EH : Construction .....	1,0	1,0	0,7	0,4	1,2	3,2
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,0	0,5	0,6	0,3	0,8	2,3
EN : Services aux entreprises .....	0,7	0,4	1,2	0,4	0,7	2,7
EP : Services aux particuliers .....	0,8	0,7	1,1	0,6	0,5	2,9
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) .....	0,8	0,5	0,8	0,4	0,8	2,5
<b>OUVRIERS</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .....	1,1	0,5	0,8	0,3	0,8	2,5
EH : Construction .....	1,0	1,1	0,8	0,4	1,2	3,4
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	0,9	0,6	0,8	0,5	0,9	2,8
EN : Services aux entreprises .....	0,3	0,2	1,9	0,3	0,3	2,8
EP : Services aux particuliers .....	0,6	0,7	1,6	0,6	0,4	3,3
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) .....	0,6	0,4	1,1	0,4	0,8	2,8
<b>EMPLOYÉS</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,6</b>
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .....	1,0	0,5	0,6	0,3	0,9	2,4
EH : Construction .....	1,0	0,8	0,7	0,3	1,1	3,0
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,0	0,6	0,7	0,3	0,8	2,5
EN : Services aux entreprises .....	0,6	0,5	1,0	0,5	0,7	2,7
EP : Services aux particuliers .....	0,9	0,8	1,1	0,7	0,5	3,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) .....	0,8	0,6	0,8	0,4	0,7	2,6
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,2</b>
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .....	1,1	0,6	0,5	0,3	1,0	2,4
EH : Construction .....	1,2	0,8	0,4	0,3	1,2	2,8
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,3	0,4	0,4	0,3	0,9	2,0
EN : Services aux entreprises .....	0,8	0,4	0,7	0,4	0,7	2,3
EP : Services aux particuliers .....	0,7	0,6	0,6	0,6	0,5	2,4
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) .....	0,8	0,5	0,5	0,3	0,7	2,0
<b>CADRES</b> .....	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .....	1,1	0,5	0,4	0,3	1,1	2,2
EH : Construction .....	1,0	0,6	0,2	0,2	1,3	2,2
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,1	0,4	0,3	0,2	0,7	1,6
EN : Services aux entreprises .....	1,1	0,4	0,8	0,5	1,0	2,8
EP : Services aux particuliers .....	0,8	0,4	0,6	0,5	0,6	2,2
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) .....	1,1	0,4	0,5	0,5	0,9	2,3

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 23 000 questionnaires exploitables reçus au 18 juin 2002.

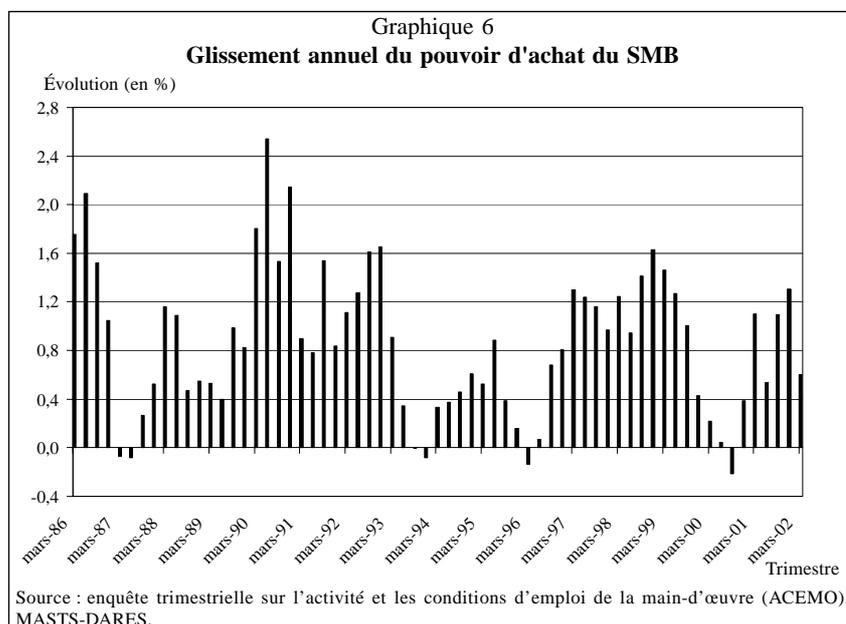


Tableau 6  
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur fin d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2001	2 <sup>ème</sup> trim. 2001	3 <sup>ème</sup> trim. 2001	4 <sup>ème</sup> trim. 2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002	
<b>Ensemble</b> .....	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,4</b>	<b>3,8</b>
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0) .....	1,5	0,8	0,9	0,5	1,2	3,4
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4) .	1,6	0,5	1,1	0,5	1,2	3,4
C1 : Habillement, cuir .....	0,7	0,4	1,8	0,4	1,2	3,8
C2 : Édition, imprimerie, reproduction .....	1,7	0,4	0,7	0,9	1,7	3,8
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien .....	2,6	0,5	0,5	0,2	1,3	2,5
C4 : Industries des équipements du foyer .....	2,0	0,6	1,0	0,5	0,9	3,0
ED : Industrie automobile (D0) .....	3,0	0,5	0,5	0,3	1,6	3,0
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3) .....	2,2	0,8	0,9	0,6	1,5	3,9
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire ..	2,0	0,8	0,5	0,7	0,7	2,8
E2 : Industries des équipements mécaniques .....	2,1	0,8	1,0	0,7	1,6	4,1
E3 : Ind. des équipements électriques et électroniques	2,8	0,7	0,7	0,5	1,7	3,6
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6) .....	1,9	1,0	0,9	0,5	1,3	3,8
F1 : Industries des produits minéraux .....	1,9	0,8	0,6	0,8	1,3	3,5
F2 : Industrie textile .....	1,4	0,7	1,5	0,5	0,9	3,7
F3 : Industries du bois et du papier .....	1,6	0,7	1,4	0,4	1,4	4,1
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques .....	1,6	1,4	0,7	0,5	1,4	4,1
F5 : Métallurgie et transformation des métaux .....	2,1	1,0	0,9	0,5	1,4	3,9
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques .	3,0	1,1	0,8	0,5	0,8	3,2
EG : Énergie (G1 + G2) .....	1,1	0,4	0,5	0,3	1,3	2,5
G1 : Production de combustibles et de carburants ...	2,8	0,5	0,8	0,1	2,8	4,2
G2 : Eau, gaz, électricité .....	0,7	0,3	0,4	0,4	0,8	1,9
EH : Construction (H0) .....	2,0	1,3	0,9	0,6	2,5	5,4
EJ : Commerce (J1 à J3) .....	1,5	0,6	1,0	0,5	1,8	4,1
J1 : Commerce et réparations automobiles .....	1,6	0,6	1,0	0,6	2,1	4,3
J2 : Commerce de gros .....	1,5	0,7	1,1	0,3	1,9	3,9
J3 : Commerce de détail, réparations .....	1,5	0,7	0,8	1,1	1,4	4,0
EK : Transports (K0) .....	1,6	0,6	0,6	0,7	1,4	3,3
EL : Activités financières .....	0,8	0,1	0,9	0,1	0,6	1,7
EM : Activités immobilières (M0) .....	1,0	0,2	1,1	1,1	1,4	3,8
EN : Services aux entreprises (N1 à N4) .....	0,4	0,3	2,0	0,3	0,6	3,2
N1 : Postes et télécommunications .....	0,0	0,2	3,5	0,1	0,0	3,7
N2 : Conseils et assistance .....	0,6	0,5	0,7	0,4	1,8	3,3
N3 : Services opérationnels .....	0,6	0,3	1,4	0,4	0,8	2,9
N4 : Recherche et développement .....	1,1	0,9	1,4	0,4	0,5	3,2
EP : Services aux particuliers (P1 à P3) .....	1,2	0,9	1,7	0,7	2,2	5,5
P1 : Hôtels et restaurants .....	0,8	0,8	1,7	0,7	2,1	5,4
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives .....	0,7	1,1	1,7	0,7	0,9	4,5
P3 : Services personnels et domestiques .....	3,9	1,2	1,7	0,3	4,0	7,5
EQ : Éducation, santé, action sociale .....	0,9	0,8	0,7	0,6	1,3	3,4
Q1 : Éducation .....	0,5	0,6	0,8	0,7	1,0	3,2
Q2 : Santé, action sociale .....	0,9	0,9	0,6	0,6	1,3	3,4
<b>Regroupements spéciaux</b>						
Ind. de transformation, n. c. la construct. (EB à EG) ....	1,9	0,8	0,9	0,5	1,3	3,6
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER) ...	1,1	0,5	1,3	0,5	1,2	3,5

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MASTS-DARES.

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES** sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http://www.ladocfrancaise.gouv.fr  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.